

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal**

Séance du 23 avril 2026

Convocations du 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : BOUCHACOURT Angélique – CAPMAS Dimitri – CATALAN Jorick – CHAULE Josiane – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – MORLIERE Mathilde – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre

Absent excusé : Néant

Monsieur CATALAN Jorick a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération subventions aux associations année 2026

Monsieur le Maire énumère et soumet aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions effectuées et leur propose de se prononcer sur les sommes à allouer.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décide des attributions suivantes (en euros) :

Associations		Subventions	
Abréviation	Nom	Proposées	Votées
Société de Chasse de Fauroux	Association Communale de chasse agréée de Fauroux	1 000	1 000
Foot Club	Club de Foot de Bourg-de-Visa	400	400
FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Bourg-de-Visa	100	100
Pétanque du Pays de Serres	Association de Pétanque de Touffailles	200	200
Comité des Fêtes	Comité des Fêtes de Fauroux	3 500	3 500
La Gaule Quercynoise	Association de pêche de Miramont-de-Quercy	500	500
Amicale des pompiers	Sapeurs-Pompiers de Lauzerte	300	300
Gymnastique Volontaire	Association de Gymnastique Volontaire de Bourg-de-Visa	150	150
Fauroux Patrimoine	Association Fauroux Patrimoine	800	800
Lauzerte Moto Loisirs	Lauzerte Moto Loisirs	200	200
APE des 4 clochers	Association des Parents d'élèves du RPI	600	600
Coopérative scolaire	Coopérative scolaire de l'école de Fauroux	750	750
Amicale Chasseurs	Association Amicale des Chasseurs de Grands Gibiers Clermontois Séoune	1 200	1 200
TOTAL		9 700	9 700

ARTICLE 65748 :

Le montant total des subventions de 2026 est arrêté à la somme de 9 700 euros qui sont imputés au Budget Primitif 2026 à l'article précisé ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jorick CATALAN



Le Maire
Pierre VIEILLEVIGNE

